



Pv excès vitesse ligne blanche et non respect des distances de sê

Par Pooiuytreza

Bonjour,

Je me suis fait arrêté par la banalisée sans gyrophare.

J'étais en excès de vitesse ça je le reconnais

Mais je reçois les pv et il y a excès de vitesse, ligne blanche et non respect des distances de sécurité.

Donc -6 points

Sur les pv il y a que le nom d'un petit chemin et pas le nom de la route où je circulais ce petit chemin est en cailloux

Donc sans ligne blanche et avec des nids de poules

Si je conteste faut il que je me rende au tribunal car je n'aurais pas le temps

Merci